

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2025-079

Date de la convocation : 05/11/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 16

Le treize novembre deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mesdames Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN et Messieurs Roland CANIVENQ, M. Vincent FLEURY, Gérald LORFEUVRE, Pierre LAURENT CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, Jean-Pol RICHELET, René SALEZ et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Yann DUGARD donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Dominique DANNEAUX donne pouvoir de vote à M. Christophe MANCEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN.

**OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX PROJETS PEDAGOGIQUES : ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION A LA VILLE DE VOUZIERS**

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence Action Sociale d'intérêt communautaire,

Vu la délibération n°DC2023/38 du Conseil communautaire du 4 avril 2023 validant le principe de soutien financier des actions pédagogiques dans la limite de 50% du montant du projet,

Vu la délibération n°DC2024/091 modifiant la définition de l'intérêt communautaire pour la compétence facultative action sociale : soutien aux projets pédagogiques portés par les SIVU/SIVOM/Commune,

Vu la délibération n°2025-119 du Conseil municipal du 4 novembre de la Ville de Vouziers décidant de solliciter l'aide de la Communauté de Communes pour un montant de 1225€ pour les activités pédagogiques des enfants du pôle scolaire Dora Lévi,

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 24/11/2025
Et de sa publication ou notification le 24/11/2025**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 13 voix POUR et 3 personnes NE PRENNENT PAS PART AU VOTE (Mesdames Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT et Françoise PAYEN) :

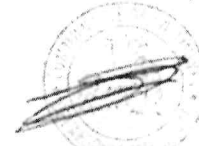
- D'ATTRIBUER une subvention à la Ville de Vouziers de 1225€ pour les projets pédagogiques réalisés en 2025 au pôle scolaire Dora Lévi,
- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce projet.

La secrétaire de séance

Françoise PAYEN



Le Président,



Benoit SINGLIT